

Dossier de demande de permis provisoire d'un chien dangereux (Formulaire 13997*01)

Accéder au Formulaire – Cerfa 13997*01

Ce formulaire vous permet de demander la délivrance d'un **permis provisoire** de détention d'un chien de 1^{re} ou de 2^e catégorie âgé de moins de 8 mois

Après instruction de votre dossier par la mairie et si la décision est positive, vous pourrez retirer le permis provisoire de détention demandé à la mairie de votre domicile, **muni du passeport européen pour animal de compagnie de votre chien.**



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00